

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPAIN, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 25 mars.

Le ministère continue dans cette question de Decazeville le double jeu qu'il a pratiqué jusqu'ici. Vous n'avez pas oublié M. de Freycinet affirmant que le gouvernement saurait protéger les droits de la propriété et, un moment après, acceptant un ordre du jour où il était question de réviser la législation des mines. Eh bien! le gouvernement vient de commettre un autre exploit du même genre. Depuis quinze jours, Duc-Quercy, Basly et les meneurs de la grève crient par-dessus les toits et par trente-six journaux que le feu fait des progrès terribles dans les mines de l'Aveyron, que la Compagnie cache la chose. Mais que tout le gisement houiller est perdu si le gouvernement ne se hâte pas de déposer les propriétaires actuels pour transférer la mine à d'autres. Il paraît que cette nouvelle est de pure fantaisie. Le gouvernement est renseigné par un ingénieur de l'Etat, qui est sur les lieux et qui a déjà déclaré à maintes reprises que les bruits alarmants mis en circulation sont faux, que la situation des mines est normale. Mais les meneurs grévistes n'ont point pour cela renoncé à leurs manœuvres. Ils ont de plus belle répété que le feu gagnait toutes les mines, qu'une catastrophe était imminente, bref, qu'il fallait à tout prix expédier un ingénieur de Paris. Le ministère vient, comme je vous le disais, d'avoir la faiblesse de céder. Un nouvel ingénieur partira pour l'Aveyron cette semaine, s'il n'est pas parti aujourd'hui même. On lui confirmera les dires de son collègue de l'Aveyron (comme c'est probable) et alors il soulèvera parmi les meneurs de la grève un tel tollé de réclamations furieuses que la cause de l'ordre n'y gagnera rien. On bien il se laissera circonvenir par les meneurs et fera des déclarations si équivoques qu'il deviendra impossible au gouvernement de la République de lutter contre l'agitation "expropriatrice" si bien chauffée par la presse radicale.

Comme ces lâches et mesquines pratiques sont bien dans la manière de M. de Freycinet! Il est certainement un des hommes à qui revient de droit le privilège de conduire un de ces jours la République au bord et au fond du dernier fossé. La nouvelle de la mort de la comtesse de Chambord, qui vient d'arriver à Paris, ne manquera pas de causer dans tous les cercles catholiques une douloureuse émotion. On n'était pas malheureusement pas sans s'attendre à un triste dénouement; car depuis quelques semaines les nouvelles de Goritz n'étaient pas bonnes, et on savait la reine atteinte dans les sources même de la vie. J'entends demander autour de moi si M. le comte de Paris se dérangera pour les obsèques de son auguste parente dont le veuvage l'a fait héritier de la maison de France. Mais je suis incapable de donner une réponse sur la matière. On a tellement travaillé de tout temps dans

l'entourage de M. le comte de Paris contre la comtesse de Chambord; qu'il est bien possible que le prince se dérobe à la corvée d'un tel voyage. A mon avis, il aurait tort. Outre qu'il est toujours bon de s'acquitter des devoirs de famille quand on aspire à être le chef d'une famille grande comme la France, je crois que M. le comte de Paris est tenu à beaucoup de reconnaissance envers la Reine qui vient de mourir? Dépositaire des secrets et des papiers de son Royal Epoux, elle pouvait certainement endommager d'une façon très grave la cause de la Maison d'Orléans, dont les chefs se sont si tard et si incomplètement soumis à l'autorité du légitime chef de la Famille. C'est l'honneur de la comtesse de Chambord de n'avoir jamais voulu autoriser la moindre campagne de ce genre contre le prétendant actuel. Elle ne voulait même pas autoriser la démonstration que les partisans de la Maison d'Anjou, lors de leur grande réunion, avaient organisée en leur honneur.

Peut-être laissera-t-elle des documents pour l'histoire de ce siècle, qui n'a vu tant de grands caractères que pour les mépriser et s'engouler d'aventuriers ou de saltimbanques, les uns odieux, les autres grotesques. Je n'ai pas besoin de parler aux lecteurs du Courrier des vertus chrétiennes et royales qui distinguaient la noble compagne de Henri V. Né pour un trône, elle s'en va n'ayant connu que les joies de l'exil.

CONFÉRENCES

DU

R. P. Monsabré

A NOTRE DAME DE PARIS

La dignité du prêtre

(Suite)

L'homme Dieu, après un court passage ici-bas, s'est enfoncé dans les cieux où il réside à la droite et dans la gloire de son Père éternel. Et quand il serait là, près de l'autel, est-ce la main débile d'un mortel qui pourrait le saisir et le dompter? Et s'il se laisse prendre où est l'instrument de mort qui pourra triompher de la vie inexterminable qu'il s'est donnée? — Car il n'est plus maintenant, ce Christ béni, l'homme passible et mortel qu'on a vu, il y dix-huit cents ans, couvert de meurtrissures et de plaies, défiguré et sanglant, élevé sur un gibet et mourant de mort violente, pour expier les péchés du genre humain. Le doux agneau immolé est devenu le lion vainqueur de la mort: "Le ressuscité ne meurt plus, la mort n'a plus sur lui d'empire, il vit à Dieu, il vit en Dieu. Christus resurgens jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur, quod enim

vivit, vivit Deo." Encore une fois, comment le prendre là-haut? Comment victimer son immortalité? "O potestas ineffabilis! I quam magnam in se continet profunditatem, formidabile et admirabile sacerdotium! O puissance ineffable! O qu'il y a de profond dans le formidable et le merveilleux sacerdoce de la loi nouvelle!" Sans quitter la terre, le prêtre agit jusque dans les profondeurs des cieux où Dieu réside avec son Fils. D'un mot et quand il veut, il appelle, il saisit la glorieuse humanité du Christ et l'amène parmi nous. Regardez-le au moment solennel et décisif du saint sacrifice. Debout au milieu de l'autel, il lève les yeux au ciel, il bénit un tout petit morceau de pain, une coupe de vin, il s'incline, il dit: "Ceci est mon corps, ceci est mon sang." Et voilà qu'en ses mains s'opère un prodige que les saints docteurs ont comparé au merveilleux enfantement de la Vierge mère à qui nous devons le grand bienfait de l'incarnation. Le même homme Dieu, que Marie a reçu dans son sein béni, au moment où elle prononça le Fiat, le même homme-Dieu renaît, en quelque sorte entre les mains et au commandement du prêtre. Plus grande merveille encore, il renaît et il meurt. La parole sacerdotale qui le produit en son sacrifice l'immole du même coup, et renouvelle l'étonnant mystère que nous adorons sur la croix: un Dieu mourant pour le salut du genre humain.

Je n'ai plus à vous expliquer ces grandes vérités, Messieurs; nos études sur l'Eucharistie sont encore, je l'espère, présentes à votre mémoire. — Sur l'autel chrétien, centre d'une sphère mystérieuse où s'accablent les plus augustes et les plus puissants mouvements de notre vie religieuse, vous avez adoré le Fils de Dieu présent, l'immortel mourant, la sainte et divine victime dont la pacifique immolation rayonne dans les profondeurs du ciel, dans les sombres régions de la mort et à travers les vastes espaces où se meut notre fragile existence. Maintenant admirez le sacrificateur. Il vous représente et agit pour vous. Ce n'est pas le feu qu'il va ravir au ciel, c'est un Dieu. Représentez-vous, dit saint Jean Chrysostôme, le prophète Elie entouré d'une foule immense et la victime sur les pierres de l'autel. Tous les spectateurs sont immobiles et se taisent; le prophète seul est en prières. Tout à coup la flamme descend des cieux et consume la victime. O merveille! qui ne serait saisi d'admiration et frappé de stupeur? — Mais le mystère qui se célèbre sur l'autel chrétien est bien autrement admirable et digne de nos enthousiasmes. Voici un homme comme vous, Messieurs, un pauvre mortel, pétri d'infirmités et de misères. Vous connaissez sa naissance; elle est peut-être des plus vulgaires; vous connaissez son esprit; il ne possède peut-être aucun des grands dons de nature qui recommandent un homme à l'attention de ses semblables; et cependant cet homme parle et sa

parole a l'incroyable pouvoir de traverser les espaces, de saisir l'invisible et d'immoler l'immortel. Evidemment, il y a là du divin. — Quoi donc? Un signe mystérieux: ce caractère spirituel et ineffaçable qu'imprime la consécration sacerdotale et qui est dans l'âme du prêtre comme la racine d'une puissance infinie à laquelle rien ne résiste. "C'est le prêtre suprême qui lui donne du sien, dit Tertullien, le revêt de son propre sacerdoce et le rend digne du Père à qui il faut offrir un Dieu! — C'est le Père, le Fils et Saint-Esprit qui le pénètrent et à qui il prête sa langue et ses mains pour accomplir ce grand acte sacrificiel. Il est impossible d'être plus homme de Dieu qu'il ne l'est, il faut répéter ces belles paroles de saint Ephrem: "O puissance ineffable, qu'il y a de profondeur dans le formidable et merveilleux sacerdoce de la loi nouvelle: O potestas ineffabilis! O quam magnam in se continet profunditatem, formidabile et admirabile sacerdotium!"

Vous ne vous étonnez pas, Messieurs, que le prêtre, divinement armé d'un si grand pouvoir sur Dieu lui-même, soit appelé par l'apôtre saint Paul: "Le coadjuteur de Dieu et le dispensateur des mystères divins: Dei adiutor summus — dispensatorum mysteriorum Dei." L'homme de Dieu, qui donne au ciel au nom du peuple chrétien, doit être complété par l'homme de Dieu qui donne au peuple chrétien les choses sacrées de Dieu.

La première de ces choses sacrées c'est la vérité. Non pas cette vérité diffuse que Dieu a écrite par votre raison en chacune des créatures qui ont reçu l'empreinte de son être et de ses perfections. O'est une chose sacrée, sans doute, et celui qui par de courageux et patients efforts, devance ses semblables dans la connaissance de cette vérité, fait œuvre bonne et louable en la communiquant. Toutefois, il n'est que pour cela l'homme de Dieu. C'est un abus de parler avec emphase, comme on le fait aujourd'hui du sacerdoce de la science. Chaque branche des connaissances humaines, les arts, les métiers eux-mêmes deviennent un sacerdoce. On dirait une tactique diabolique pour amoindrir et déconsidérer le ministère divin qui seul est digne de ce nom; à moins qu'il ne faille attribuer cette prétentieuse usurpation à la sottise humaine. Elle en est bien capable.

Eh! mon Dieu, que les savants entrent chaque jour plus avant dans les entrailles de la terre et dans les profondeurs des cieux; qu'ils explorent, en tous sens, les mondes de la matière et de l'esprit; qu'ils reviennent de leurs explorations les mains pleines de découvertes qu'ils nous les montrent; bref, qu'ils enseignent à ceux qui voudront bien les écouter ce qu'ils ont appris; nous ne demandons pas mieux, et, s'il le faut, nous les aiderons. Mais il nous reste à donner au monde une chose plus sacrée que la révélation des mystères de la nature. — Quoi donc, Messieurs?

— La vérité surhumaine, la vérité qui défie les investigations de l'esprit humain; la vérité qui se cache dans l'essence divine et que personne ne connaîtra si Dieu ne la communique; je veux dire: la vérité condensée dans la doctrine chrétienne. — Vérité sur la vie et sur les opérations intimes de Dieu; vérité sur les mystères du monde invisible, vérité sur les relations surnaturelles de Dieu avec sa créature; vérité sur le plan éternel d'après lequel ces relations sont ordonnées; vérité sur la condition primitive de l'humanité; dans sa souche; vérité sur la catastrophe qui nous a plongés dans un abîme de misères, vérité sur les grands actes par lesquels Dieu est entré en rapports intimes avec l'homme pécheur; vérité sur les abaissements miséricordieux qui l'ont rapproché de nous et introduit dans notre famille; vérité sur la mystérieuse substitution d'un Dieu au genre humain dans l'expiation du péché; vérité sur le bienfait de notre rédemption; vérité sur la société religieuse qui doit en bénéficier; vérité sur les moyens d'en recueillir les fruits, vérité sur les devoirs qu'ils nous imposent; vérité sur la glorieuse transformation de notre nature dans la béatitude surnaturelle, éternelle conclusion de la vie de l'homme, du plan et de l'action de Dieu.

Cherchez ces vérités dans la nature, Messieurs, vous ne les trouverez pas. Elles ont été apportées du ciel par le témoin des choses divines, le Verbe de Dieu, qui a daigné prendre une bouche humaine pour nous les apprendre. Cette bouche parle encore, car ceux à qui le Christ a dit, pendant les jours de sa chair: *Ecce docete*, continuent à travers les siècles et jusqu'aux extrémités du monde, l'office sacerdotal qui consiste à donner au monde la vérité de Dieu. Nous remplissons les fonctions du Christ, a dit l'apôtre: "Per Christi legationem frangimur"; c'est-à-dire, d'après un illustre interprète, nous sommes ici-bas en son lieu et place, nous avons hérité de son ministère. Quand nous parlons, c'est comme si Dieu parlait: "Tanquam Deo exhortante per nos"; car il parle non seulement par son Fils, mais par nous, qui continuons l'œuvre de son Fils. Le prêtre est donc vraiment l'homme de Dieu dans la dispensation de la vérité. Il la donne à tous, grands et petits comme Dieu son soleil au cèdre et au brin d'herbe. Il l'élève sans la grandir, il l'abaisse sans la diminuer. Les esprits d'élite avides de hautes et profondes spéculations, le peuple et les enfants dont l'intelligence a besoin de simplicité et de clarté, y trouvent des réponses à toutes les questions que s'adresse d'instinct notre nature préoccupée de son origine, de son état, de ses devoirs, de ses destinées, et ce qui vaut mieux, l'inébranlable certitude et la parfaite sécurité dans la confiance. On peut suspecter l'affirmation d'un savant qui prétend imposer l'autorité de sa raison et de son expérience, mais comment ne pas croire à celui qui vous dit: "Un Dieu m'envoie, comme son Père l'a

envoyé; qui m'écoute l'écoute, qui me méprise le méprise. — Ma doctrine n'est pas la mienne, mais celle du Dieu qui m'envoie. — Je ne suis pas un héraut de la science humaine, mais un écho de la science divine. — Je ne suis pas l'homme de la nature, je suis l'homme de Dieu?" Quel autre qu'un homme de Dieu oserait demander l'adhésion de l'esprit humain à des vérités que la raison ne peut ni découvrir, ni démontrer, et n'est-ce pas un triomphe divin du prêtre sur les âmes que d'obtenir la foi tranquille et sans réserve à l'incompréhensible?

Etrange pouvoir! qui n'est pourtant que le précurseur d'une puissance plus profonde et plus merveilleuse encore. Le prêtre, illuminateur des âmes, ne les éclaire que pour les mieux voir, afin de bien placer la seconde chose sacrée qu'il doit leur communiquer: la grâce, la vie même de Dieu.

Il n'y a que Dieu qui puisse atteindre, toucher les âmes, et leur faire subir cette glorieuse transformation qui les rend participantes de sa nature, les grandit, en quelque sorte, à la mesure de l'infini, et nous mérite d'être appelés par les apologistes de notre beauté et grandeur surnaturelle: "Consorts de la nature divine: *Divine consortes natura*, fils de Dieu, êtres divins: *Si filii Dei facti sumus et Dei facti sumus*." Mais admirez la libérale condescendance du Père de toute vie! Au lieu de se réserver le mystérieux pouvoir qui n'appartient qu'à lui, il le communique à son prêtre. O merveille!... Le prêtre touche, transforme, vivifie, divinise les âmes.

On lui apporte un enfant qui vient de recevoir de ses générateurs la vie du corps, et qui, du même coup, a reçu la mort en son âme. Ceux qui l'aiment ne peuvent faire pour lui que des vœux, mais le prêtre le prend, et, plus père que ceux qui engendrent selon la chair, il ressuscite celui que le péché avait tué à son entrée en ce monde, et il lui donne une nouvelle vie. Un peu d'eau sur la tête de cette chère petite créature, une parole, c'est assez pour ouvrir à la vie divine un canal par où elle se précipite, inonde l'âme, la purifie, la divinise, et fait de l'enfant déshonoré de la nature un glorieux enfant de Dieu.

Il grandira cet enfant, et peut-être qu'infléda à la grâce de sa naissance spirituelle, il livrera sa nature régénérée aux envahissements de la mort, abusant de sa liberté jusqu'à tarir en son âme chrétienne la vie qui lui fut donnée au baptême. Qui la lui rendra? — Ses larmes, ses prières, ses cris de repentance? Dieu voit tout cela, Dieu entend tout cela; mais au pécheur qui l'implore, il montre l'homme de Dieu, son prêtre, dont il a fait le plénipotentiaire de sa miséricorde. C'est devant lui qu'il faut se prosterner, c'est à lui qu'il faut confesser ses égarements, c'est à ses pieds qu'il faut pleurer, gémir et détester ses fautes, c'est de sa bouche souveraine qu'il faut attendre la sentence qui brise les liens du péché, délivre l'âme captive et lui rend,

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

14 Avril 1886 — No 3

LE MANOIR

DES

CELIBATAIRES

(Suite)

Mon tuteur venait de s'établir à Lambilly, renouant à la navigation et songeant à certaines affaires commerciales. Tout en acceptant son hospitalité, je faisais à Saint-jean de fréquents séjours, et je voyais surtout une famille amie de la mienne. Le père était pauvre, la mère usait ses forces à déguiser cette pauvreté et à tenir le rang honorable qui leur appartenait dans cette société de province.

Leur fille, Blanche, me parut réaliser mon idéal, cet idéal de la première jeunesse, si naïf et si pur. Nous étions presque du même âge; elle était gaie et rieuse, un peu sentimentale, fraîche et rose, avec des yeux brillants. Son père semblait heureux de voir se dérouler sous ses yeux les pages innocentes de notre roman. Je gardai cependant l'aveu

de mon amour jusqu'à un moment où, ayant été nommé enseigne de vaisseau, je revins dans mon pays. Je demandai alors Blanche en mariage. Oh! il fallait attendre! Mon oncle n'était pas riche, Blanche n'avait pas de dot, et moi, je ne possédais guère que mon épauvette et les maigres appointements que tu connais. La mère, plus froide, rendue positive par les soucis d'une pauvreté lourde à porter et dure à cacher, ne permit qu'à grand-peine à sa fille de me donner sa parole. Encore proserivit-elle toute correspondance et exigea-t-elle que notre engagement restât secret. Mais Blanche, elle, promit de m'attendre, et, confiant en elle, désolé de la quitter, mais enivré du bonheur à venir, je partis pour cette longue campagne de trois ans que ne devait me rendre moins pénible aucune lettre de ma fiancée.

"Tu es bien jeune et elle bien pauvre," disait mon oncle en secouant la tête.

"En vieillissant, les réalités de la vie occupaient une plus grande place dans ses pensées, et quelques soucis d'argent le rendaient plus prudent ou plus défiant.

"Cependant il souhaitait de me voir heureux, et Blanche lui avait plu dès le premier jour.

"Je ris de pitié quand je pense à ce voyage. Quelle confiance incbranlable dans cette promesse qu'il m'avait faite! Quelle foi tranquille

en cette affection trompeuse! Je devenais avaro pour offrir au retour une corbeille à ma jolie fiancée. Je me refusais tout plaisir, je ne prenais part à aucune des joyeuses explorations de mes camarades, je marchais patiemment les objets exotiques qui devaient plaire à Blanche, je multipliais les privations pour les obtenir. C'étaient un cachemire pour ses jolies épaules, un tapis oriental pour ses pieds mignons, une boîte de santal où je serrais les feuilles du journal écrit pour elle, des bijoux de filigrane, un rang de perles fines. Ma cabine s'encombrait de ces présents; je les étalais parfois, quand j'étais seul, cherchant à évoquer l'image de ce foyer tant désiré, tant béni.

"Mon oncle me donnait des nouvelles de Blanche. Un jour (c'était huit mois avant mon retour), je reçus de lui une lettre embarrassée, pleine de réticences; puis, tout à coup, il se décidait à parler:

"Mon pauvre enfant," disait-il, "il vaut mieux que tu le saches. Tu es formé trop tôt des projets d'avenir, ou plutôt ton affection ne t'a pas été rendue. Blanche se marie. Elle a d'abord faiblement résisté; mais sa mère est intervenue: il s'agissait d'un parti assez riche, et le futur est aimable. C'est Edmond Danel, le fils de mon vieil ami, le négociant de Lambilly. C'est dur; mais sois homme, et songe que

"l'avenir peut te réserver des compensations. A mesure que je prends des années, que les nécessités de la vie pèsent sur moi, je redoute pour toi, mon cher enfant, les luttes et les soucis de la pauvreté. Je crains de t'avoir élevé dans des sentiments de désintéressement qui touchent à l'insouciance; je te voudrais une situation facile, et, si tu trouves un jour une femme aimable, qui joigne aux qualités sérieuses quelque fortune, je pardonnerai à Blanche de t'avoir oublié."

"Ce soir-là, Henri, je restai enfermé dans ma chambre, en proie à un désespoir, à une colère que je ne saurais décrire. Puis, quand la nuit fut venue, j'ouvris les caisses où j'avais enfermé avec tant de soins mes modestes présents. Mon sabord laissait entrer l'air doux et pur de la nuit; les étoiles semblaient, en se reflétant dans la mer, danser sur les petites vagues mobiles. Tout était calme; on distinguait l'écume argentée produite par les remous autour du vaisseau. Je pris d'une main fiévreuse ce que je n'avais touché jusqu'à présent avec un respect attendri, et je le précipitai à la mer. Le cachemire fin et souple que j'avais rêvé de voir drapé autour de sa taille clancée flotta un instant sur les vagues, la lune éclairait ses couleurs brillantes, puis nous dépassâmes ces épaves de ma vie. C'étaient ma jeu-

nesse, mes illusions, ma confiance, qui s'en allaient entraînées par les flots.

"Un autre homme eût réagi, car je cessai de l'aimer. Je la revis plus tard au bras d'un autre, toujours jolie, le bonheur peint sur son visage, sans que mon cœur battît plus vite. Mais le choc qui avait tué mon amour pour elle avait aussi tué dans mon cœur le pouvoir même d'aimer. Je me défilai de toutes les femmes, je devins sceptique, et, si je poursuivis ma carrière avec une sorte de fureur, ce fut pour oublier et pour calmer les clancements douloureux de ma blessure."

"Un autre chagrin m'était réservé, et je ne puis songer sans colère que cette femme, qui m'avait trahi, y eut part directement ou par d'autres.

"Son beau-père mourut subitement, et l'on trouva dans ses papiers un billet souscrit deux ou trois années auparavant par mon oncle, le rendant débiteur d'une somme de cinquante mille francs. Il éprouva un profond étonnement quand on lui présenta cette créance.

"bonheur de doubler par suite d'opérations heureuses. Il n'a peut-être pas eu le temps de détruire mon billet, mais j'ai de lui un reçu en "bonne forme qui annule parfaitement mon obligation."

"Tout en parlant, il ouvrait son bureau et cherchait le reçu en question. Comprends-tu son émoi? Il ne le trouva plus! Le portefeuille où il l'avait serré avait disparu. L'avait-il perdu? C'est probable, il se souvenait on croyait se souvenir de l'avoir ôté de sa poche en rentrant chez lui.

"Toutes les recherches furent inutiles. Il donna sa parole, on accueillit son affirmation avec froideur. Il produisit ses livres, fournit la nomenclature des valeurs qui avait servi à payer sa dette. Ces valeurs se retrouvèrent, en effet, mais en partie seulement, chez M. Danel; toutefois ceci ne prouvait rien au point de vue strictement légal: mon oncle pouvait avoir reçu des billets de banque en échange de ces titres.

(A suivre)

avec la liberté, la vie divine qu'elle a perdue. Dieu veut bien pardonner aux prodiges qui ont abusé de sa bonté paternelle, mais à la condition que le prêtre leur dira : " Je t'absous : Ego te absolvo "

Et quand arrive l'heure suprême de l'homme, placé entre le souvenir d'une vie qui va s'éteindre et la perspective d'une éternité qui l'attend, se sent envahi par la tristesse, la peur et l'angoisse, c'est l'homme de Dieu qu'on appelle, non seulement pour consoler et raffermir par sa parole l'âme tremblante du moribond, mais pour la guérir, par l'onction sainte, des restes du péché, achever en elle les opérations de la grâce, et la revêtir de la robe nuptiale qu'il lui faudra montrer pour être admise à l'éternel banquet de l'agneau ; c'est le prêtre qui touche et transforme une dernière fois l'âme humaine, à laquelle on pourra dire bientôt : " Tout est prêt pour le redoutable voyage. Pars, âme chrétienne : Proficiscere, anima christiana. "

(A suivre)

SOMMAIRE

France. Conférences du R. P. Monsabré. FÉVELTON.—Le manoir des célibataires. Un projet de loi. Petite Gazette. Conseil Législatif. Parlement fédéral. A l'Assemblée. Le projet de Gladstone. Le Pape et l'Irlande. Le bill des ecclésiastiques. Le Soudan. Grève à Anvers. Echos & nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Palmes et Semaines saintes notées à vendre.—L. Brousseau. Avis.—Réverend M. Thiboutot. Un chien perdu. Bazar en faveur de l'Eglise Saint-Sauveur de Québec. Gants de Chevreau.—Behan Brothers. Un logement demandé.—John F. Hossack. La Banque Nationale.—P. Lafrance. Bazar annuel.—L. L. Paradis, ptre. Le Pain-Killer de Perry Davis. Cathartique composé de Campbell. Elixir tonique de Campbell.

CANADA

QUÉBEC, 14 AVRIL 1886

UN PROJET DE LOI

M. Mercier, l'illustre chef de l'opposition, l'homme à la "politique payante", propose un projet de loi concernant le cens électoral. En explication il a dit que le but de ce projet de loi est de donner droit de vote aux instituteurs ; aux personnes qui ont un salaire ou un revenu de \$300, ou plus ; aux fils de cultivateurs qui travaillent avec leur père sur une ferme qui par sa valeur peut qualifier plus d'un voteur, ainsi qu'aux fils d'ouvriers employés dans l'usine de leur père, usine qui aura une valeur suffisante pour pouvoir qualifier plus d'un voteur.

Nous avons hâte de voir comment l'Electeur va accueillir ce bill, où M. Mercier reproduit l'une des dispositions les moins acceptables de la loi de Sir John sur le cens électoral.

On se rappelle l'opposition acharnée que le parti libéral a faite à cette loi. L'Electeur déclarait qu'elle était monstrueuse, et "ne contenait rien de bon." Il attaquait en particulier le suffrage des femmes et celui des fils de cultivateurs. Voici ce que nous lisons, par exemple dans l'Electeur du 9 mai 1885 :

Le bill actuel admet le principe du suffrage universel pour les sauvages, les fils de cultivateurs etc. Plusieurs députés qui ne sont pas en faveur du suffrage universel, ne se gênent pas de dire que le suffrage universel pur et simple serait même préférable au bill qui est actuellement devant la Chambre.

Le 29 avril dernier le même journal disait :

Cette mesure propose l'introduction de nouveaux voteurs, les uns d'après le principe que la propriété doit être représentée, les autres d'après aucun principe quelconque. On donne le droit de vote aux femmes pour, que la propriété soit représentée. On donne aussi le droit de vote aux fils de cultivateurs qui ne représentent rien du tout. Le père votera comme propriétaire. Supposons que son fils ou ses fils votent en sens contraire, non seulement son vote qui représente la propriété sera annulé ; mais il sera renversé s'il a plusieurs fils. Dans un cas comme celui-ci, les fils, qui ne votent que d'après le principe du suffrage universel, annuleront le vote du père qui vote comme propriétaire.

L'Electeur condamnait donc l'ex-

tension du droit de vote aux fils de cultivateurs non qualifiés, comme une application du suffrage universel. Que va-t-il dire aujourd'hui ? Cette clause n'était-elle mauvaise que dans le bill de Sir John ? Et ce politicien aux principes élastiques qui s'appelle Honoré Mercier, a-t-il le don de transformer le plomb vil en or pur ? Nous verrons cela.

PETITE GAZETTE

A propos du nouveau juge de Gaspé, le Nouvelliste dit :

M. Larue était à la tête d'une des plus belles clientèles de Québec. Il était le digne successeur de ces avocats éminents qui ont illustré le barreau de Québec : les Casault, les Langlois, les Angers.

La droiture d'esprit, la rectitude de jugement sont au nombre des qualités saillantes du nouveau juge. Nous lui offrons nos meilleures félicitations.

La convention de la société d'industrie laitière est commencée ce matin dans une des salles du Palais Législatif.

On arrosait les rues de Winnipeg, jeudi matin, 8 avril, pour abattre la poussière !! Jolie différence avec Québec.

FUNERAILLES DE Mme LANGEVIN

Les restes mortels de Mme Edouard Langevin sont arrivés ce matin en cette ville par le chemin de fer du Nord et ont été transportés immédiatement à la résidence de Sir Hector Langevin, rue St-Louis.

Le cortège funèbre s'est mis en marche à dix heures et demie pour se rendre à la Basilique, où ont eu lieu les funérailles au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Parmi les personnes qui faisaient partie du cortège nous avons remarqué : MM. La Force Langevin, Alfred Langevin, Ths. Chapais, Gaspard Drolet, A. R. McDonald, Hon. Elisée Dionne, Adolphe Dionne, Horace Tétu, Hon. Blanchet, Hon. Wurtele, Juge Cyrias Pelletier, Eugène Drolet, Ulric Tessier, Juge Chauveau, colonels Duchesnay, Taschereau, Turnbull, Asselin, M. P. P., etc.

Le deuil était conduit par M. E. Langevin, M. le juge Armstrong et ses quatre fils.

En arrivant à l'église, les quatre frères de la défunte ont voulu rendre un dernier témoignage [d'affection] à leur sœur bien-aimée en transportant eux-mêmes le corps sur le mausolée.

Les porteurs des coins du poêle étaient : M. le juge Tessier, M. le juge Routhier, M. le juge LaRue, M. J. D. Brousseau, M. P. P. Dr F. E. Roy, M. Ernest Gagnon, M. Cyrille Tessier et M. J. B. Delage.

M. le grand-vicaire Langevin fit la levée du corps.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, a célébré la messe de requiem, étant assisté par M. le grand-vicaire Langevin comme prêtre-assistant et par MM. les abbés Simard, de Rimouski, et Marois, de l'archevêché, comme diacre et sous-diacre.

L'absoute fut chantée par Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet.

Son Eminence le cardinal Taschereau assistait au trône pontifical, ayant à ses côtés M. le grand vicaire Hamel et M. l'abbé Bégin, principal de l'Ecole Normale.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette lugubre cérémonie ; nous avons remarqué entre autres : Sa Grandeur Mgr Lorrain, évêque de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac, Fortier, supérieur du collège de Lévis, Casault, curé de St. Alban, Hoffman, curé de St. David, Bonneau, chapelain des Sœurs de la Charité, Bolduc, de l'archevêché, Jodoin, O. M. I. McGuire, du Séminaire, Gendreau, O. I. M. d'Ottawa, H. Tétu, de l'archevêché, Gagnon, de l'archevêché Moisan, du vicariat de la Basilique.

Il y a eu de la belle et imposante musique à l'orgue, exécutée par les membres de l'Union Musicale.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont. C'est le R. P. Gendreau, d'Ottawa, qui a béni la fosse.

Conseil Législatif

Séance du mardi, le 13 avril 1886.

Présidence de l'honorable M. Boucher de La Bruère.

La séance est ouverte à trois heures.

DÉPÔT DE PÉTITIONS

Du maire et des conseillers de Longueuil demandant des amendements à la charte de cette ville.

Du révérend M. Gélinas, supérieur du Séminaire de Nicolet, et autres, demandant des amendements à la charte de constitution de cette institution.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du Collège de Théologie du diocèse de Montréal, demandant des amendements à l'acte 42-43 Vict., ch. 72 ;

De Joseph Hickson et autres, demandant un acte pour définir leurs devoirs et pouvoirs comme exécuteurs de feu William Dion ;

De John Samuel Knox, demandant certains amendements à l'acte 43-44 Victoria, ch. 51 ;

Du comité de direction de l'Orphelinat protestant des filles, à Québec, demandant la continuation de leur subvention annuelle ;

Du maire et des conseillers de la ville de St-Henri, demandant des amendements à sa charte ;

De l'honorable J. G. Robertson et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "The Sherbrook Young Men's Christian Association ;"

De l'hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, à Québec, demandant des amendements à sa charte.

MESSAGE DU LIEUTENANT GOUVERNEUR

M. le PRÉSIDENT.—Honorables Messieurs, j'ai l'honneur de vous donner communication d'un message de Son Honneur le lieutenant gouverneur :

Le lieutenant gouverneur de la province de Québec transmet au Conseil législatif le rapport de l'imprimeur de la Reine, indiquant le nombre d'exemplaires des actes de la dernière session qu'il a imprimés et distribués, les départements, corps administratifs, officiers et autres personnes auxquelles ils ont été distribués, le nombre d'exemplaires livrés à chacun d'eux et en vertu de quelle autorisation, et aussi le nombre d'exemplaires des actes de la dernière session qui lui restent en mains avec un compte détaillé des frais par lui réellement encourus pour l'impression et la distribution des dits statuts.

Hôtel du Gouvernement Québec, 13 avril 1886.

Les comptes de M. le greffier.

M. le Président dépose sur le bureau du Conseil un état de comptes détaillé soumis par le greffier et le comptable, des dépenses et déboursés faits par ces deux fonctionnaires depuis la dernière session.

Cet état est renvoyé, pour examen, au comité des contingents.

L'honorable M. DIONNE.—Conseiller pour Granville et remplaçant le premier ministre en congé.—J'ai l'honneur de proposer que le comité nommé pour assister M. le président dans l'administration de la bibliothèque, en tant que les intérêts du Conseil législatif sont concernés, et composé des honorables messieurs Archambeault, Champagne, de Boucherville, Gérin, Larue, Méthot, Rémillard et Webb, soit un comité pour agir au nom du Conseil législatif, comme membres du comité général des deux Chambres de la bibliothèque, tel que demandé par l'Assemblée législative dans son message.

Ordonné.—Que cette résolution soit communiquée à l'Assemblée législative.

Sur proposition de l'honorable M. DIONNE, il est résolu que le comité nommé pour surveiller, les impressions de cette Chambre durant la présente session et composé des honorables messieurs de Boucherville, Beaudry, Champagne, Dorion, Ferrier, Gingras, Laviolette, Méthot, Webb et Wood, soit un comité pour agir au nom de cette Chambre, comme membres du comité général des deux Chambres, sur les impressions, tel que demandé par l'Assemblée législative dans son message.

Ordonné.—Que cette résolution soit communiquée à l'Assemblée législative. La séance est levée.

A l'Assemblée

Calme plat hier, à l'Assemblée législative.

M. MERCIER retire son avis de motion concernant son projet d'adresse de félicitations à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, à l'occasion de son élévation à la dignité cardinalice.

M. TAILLON explique que le gouvernement n'a rien fait à ce sujet, mais il a eu d'excellentes raisons de ne pas agir. C'est à la demande de personnes en position de donner de bons conseils, que le gouvernement a résolu d'attendre que l'avis officiel soit arrivé avant de prendre aucune action à ce sujet.

Le reste de la séance est consacré à la nomination des comités et à des interpellations au ministère.

Voici la liste des différents comités.

Privilèges et élections

MM. Lynch, Mercier, Taillon, Desaulniers, Faucher, de St-Maurice, Gagnon, McConville, Sawyer et Stephens.

Chemins de fer, canaux, etc

MM. Beaubien, Audet, Deschênes, Flynn, Boyer, Martin, Garneau, Cameron, Owens, Robertson, Carbray, Rinfret, Turcotte, Demers, Robillard, Shehyn et Stephens.

Bills privés

MM. Blanchet, Leblanc, Garneau, Mercier, Marion, Rinfret Asselin, Martel, Beauchamp, McConville, Shehyn, McShane, Cameron, Poulin, Duhamel, Stephens, Faucher de Saint-Maurice, Thornton, Girouard, Robidoux, Laliberté et Richard.

Législation

MM. Blanchet, Flynn, Marchand, Taillon Asselin, Stephens, Martel, Gagnon, Robidoux, Trudel et Laliberté.

Comptes publics

MM. Garneau, Mercier, Robertson, Flynn, Boyer, Cameron, Whyte, Carbray, Charlebois, Desjardins, Duckett, Duhamel, Leblanc, Gagnon, Marcotte, Owens, Picard, Poupore, Shehyn, Stephens et Turcotte.

Agriculture, immigration et colonisation.

MM. Beaubien, Marchand, Audet, Beauchamp, Bergevin, Bernatchez, Boyer, Cameron, Caron, Casavant, Demers, Deschênes, Dorais, Faucher de Saint Maurice, Frégeau, Gagnon, Gantier, Girouard, Laliberté, Paradis, Sawyer, Lapointe, Poulin, St-Hilaire, Poupore, Spencer, Leduc, Richard, Trudel, Martin, Robidoux et Whyte.

Ordres permanents

MM. Bernatchez, Boyer, Casavant, Duckett, Girouard, Martel, Richard, Sawyer et Spencer.

Industries

MM. Bernatchez, Demers, Lapointe, Cameron, Dorais, Leduc, Caron, Frégeau, Marcotte, Casavant, Girouard, McShane, Carbray, Laliberté, Picard, Rinfret, Robillard et Spencer.

Parmi les interpellations, nous remarquons la suivante :

L'hon. M. MERCIER.—1. Le gouvernement a-t-il été notifié de la mort de feu M. Montzambert, registraire de la division d'enregistrement de Québec ?

2. Si oui, quand et par qui ?

3. Quelle est la date de la mort de M. Montzambert ?

4. Quelles sont les personnes qui ont fait application pour cette charge et quelle est la date de chaque application ?

5. Cette charge a-t-elle été promise à quelqu'un ; et si oui, à qui ?

L'hon. M. BLANCHET dit que M. Montzambert est décédé en mars 1885 et le gouvernement en a été notifié par le chef de Québec le 14 décembre 1885. Plusieurs personnes ont fait application pour cette charge qui n'a été promise à personne.

A cinq heures, la séance est levée.

Parlement fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 13 avril.

L'hon. M. POPE propose la troisième lecture du bill relatif au prolongement de l'Intercolonial de Stellarton jusqu'à la ville de pictou.

M. VAIL dit qu'il y a déjà assez de chemins de fer et que les communications sont si faciles en ces endroits que l'argent public dépensé pour la construction d'une pareille ligne de chemin de fer serait de l'argent jeté à l'eau.

Il propose en amendement que le projet soit abandonné jusqu'à ce que de plus grands besoins se fassent sentir dans la Nouvelle-Ecosse.

M. TUPPER dit que ce chemin de fer est nécessaire et qu'il est désiré par la population entière.

M. CAMERON (Huron) et M. KING appuient l'amendement, l'hon. M. Thompson et M. Woodworth sont en faveur du bill.

M. RICHARD CARTWRIGHT soulève une question d'ordre, disant que le bill demande une dépense d'argent qui n'est pas pourvue par les subsides.

L'ORATEUR décide que le bill est dans l'ordre et la chambre vote sur l'amendement de M. Vail qui est perdu par un vote de 51 contre 107.

L'hon. M. THOMPSON propose la seconde lecture du bill relatif aux immeubles dans les territoires du Nord Ouest, pour faciliter le transfert des terres.

Référé à un comité composé de l'hon. MM. White, Weldon, Shakespeare, Royal, MacMaster, McCarthy, Mills, Hall, Desjardins, Davies et de l'hon. M. Thompson.

L'hon. M. FOSTER propose que la chambre se forme en comité pour prendre en considération les résolutions relatives au transport du phare du Cap Race au Canada.

M. MITCHELL dit que ce phare est très important et qu'à tout prix la Puissance doit en devenir maître.

L'hon. M. THOMPSON dit que le bill est maintenant devant le parlement impérial.

Les résolutions sont adoptées et l'hon. M. FOSTER présente son bill fondé sur ces résolutions.

Lu pour la première fois.

L'hon. M. POPE propose ensuite que la chambre se forme en comité pour considérer des résolutions relatives à un subside à la compagnie du chemin de fer de Chignecton pour le transport des navires.

La motion est mise aux voix et adoptée.

Les résolutions passent en comité. Elles seront prises en considération demain.

La chambre se forme alors en comité des subsides et adopte plusieurs items. La chambre s'ajourne à 12:25 heures p. m.

Le projet de Gladstone

Londres, 13.—Le Pall Mall Gazette dit : Sir William Vernon Harcourt, chancelier de l'échiquier, s'oppose avec force à tout changement dans le projet de loi Home Rule de M. Gladstone.

M. T. P. O'Connor, député parliste pour Liverpool, dit : le discours de lord Randolph Churchill ne renferme rien qui puisse empêcher lord Randolph de s'occuper du Home Rule.

Lord Hartington, duc d'Abercorn, conservateur, lord Richard Grosvenor, ex-député libéral pour Flint, lord Camden, libéral, et un certain nombre de pairs irlandais et de whigs ont eu aujourd'hui une longue conférence privée.

Gladstone a dit aux Communes cette après midi qu'il ferait connaître les termes de son projet de loi de rachat des terres en Irlande, vendredi prochain.

Sir William Harcourt a continué le débat à la Chambre des Communes et a approuvé le projet de Gladstone dans ses détails.

M. Goschen a répliqué à Harcourt et s'est prononcé fortement contre le projet.

La motion de Gladstone pour obtenir la permission de présenter son projet de Home Rule a été adoptée ce soir sans division. La seconde lecture du bill est fixée au six mai prochain.

Gladstone a fait un discours de plus d'une heure en réponse à Goschen.

Le Pape et l'Irlande

Rome, 13.—Le Pape a donné instructions à la Sacré Congrégation pour les affaires extraordinaires ecclésiastiques de faire une étude de la question irlandaise à la lumière du dernier discours de Gladstone.

Le bill des ecclésiastiques

Berlin, 13.—La chambre haute du Landtag a adopté le bill des ecclésiastiques avec les amendements de l'évêque Falda.

Le Soudan

Alexandrie, 13.—Un émissaire, croit-on, est parti de Khartoum pour le Caire, avec des propositions de paix du successeur du Mahdi.

Grève à Anvers

Anvers, 13.—Les ouvriers employés aux jetées sont en grève. Douze d'entre eux ont été arrêtés.

La question d'Orient réglée

Constantinople, 13.—La Porte a adressé une note aux puissances déclarant que comme la Bulgarie avait réglé son différend avec la Turquie, il devenait nécessaire de mettre fin à la conduite belliqueuse de la Grèce, parce que cela force la Turquie à soutenir des frais énormes de guerre.

Nouvelles-Hébrides

Melbourne, 13.—Le gouvernement français aurait manifesté à Londres le désir de prendre possession de l'archipel des Nouvelles-Hébrides en s'engageant à ne pas envoyer de récidiivistes dans les îles du Pacifique, mais que les gouvernements australiens, sauf la Nouvelle-Galles du Sud, qui n'a pas encore donné son opinion, n'ont pas émis un avis favorable à la proposition française.

Toutefois on espère en Australie qu'un arrangement amiable règlera la question des Nouvelles-Hébrides.

D'après une correspondance de Londres, il y a eu effectivement des conversations échangées au sujet de cet archipel entre les cabinets de Paris et de Londres, à la suite desquelles celui-ci a interrogé les colonies australiennes. L'affaire en est là.

Un drame à Londres

LORD SHAFTESBURY SE SUICIDE EN PLEINE RUE

Londres, 13.—Le comte de Shaftesbury s'est suicidé cette après midi.

Il se promenait en voiture dans la rue Regent, quand prenant un revolver, il en déchargea le contenu des diverses chambres sur sa personne. La mort a été presque instantanée.

Le cadavre a été transporté à l'hôpital Middlesex. Le comte était âgé de 55 ans moins deux mois. C'était le huitième comte de Shaftesbury et il en reçut le titre le premier octobre 1885, à la mort de son père, le célèbre philanthrope. Il laisse pour veuve la troisième marquise de Doregal. Il laisse aussi un fils et cinq filles.

Lord Shaftesbury était malade depuis quelque temps et se plaignait de dérangement mental.

Lord Shaftesbury s'est tiré le premier coup à la tempe droite, mais manqua son but. Le cocher descendit de son siège et arrêta la voiture craignant lui-même d'être atteint par les balles.

Lord Shaftesbury voulut engager son cocher à continuer à avancer,

et lui offrit un billet de cinq louis. Le cocher resta impassible.

Un constable qui avait entendu la détonation s'approcha de la voiture lorsque lord Shaftesbury tira un second coup. La balle alla se loger dans la tempe. Le constable essaya alors de saisir le bras de lord Shaftesbury, mais il n'y réussit pas.

On le transporta en toute hâte à l'hôpital. Il y expira dix minutes après y être arrivé.

Quelques prix académiques :

L'Académie française a décerné le grand prix Gobert à M. Paul Thureau-Dangin, pour 3e volume de son Histoire du gouvernement de juillet.

Le second prix Gobert est attribué à M. Decrue pour un livre d'éducation intitulé : Œuvres de Montmorency.

Le prix Thérouane est décerné ainsi qu'il suit :

1,400 fr. à M. le baron Kervyn de Lettenhove, auteur d'un livre intitulé : Les Huguenots.

1,500 fr. à M. Stourm pour un livre intitulé : Les Finances de l'ancien régime de la Révolution.

1,000 fr. à M. Dubédat, pour son Histoire du parlement de Toulouse.

Sur le prix Thiers : 1,000 fr. sont accordés à M. Barthélemy Pauquet, pour un ouvrage intitulé : les Origines de la Révolution en Bretagne.

Echos & nouvelles

Petites nouvelles

—Nous avons une magnifique tempête. La neige et la glace disparaissent à vue d'œil.

—Le Dr Bélanger, de l'Asile de Beauport a fait l'acquisition de la propriété de M. Richardson à la Canardière.

—Les arbitres de la Paissance siègent en cette ville.

—Il est probable que les Chambres s'ajourneront mercredi prochain jusqu'à mardi après Pâques.

—Le feu s'est déclaré vers six heures hier soir dans l'établissement de M. Côté, marchand de fruits sur la rue St Paul. Les pompiers ont réussi à éteindre les flammes avant qu'elles eussent fait des dommages considérables.

Cour criminelle

C'est le procès d'Angèle Catarat, accusée d'avoir fait circuler des 50 cts de fausse monnaie, qui a eu lieu. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre la prisonnière.

Rossi, accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, s'est reconnu coupable. La sentence est remise à plus tard.

Un projet de loi

Le Sénat des Etats Unis vient d'adopter un projet de loi pour admettre le territoire de Washington comme état de l'Union Américaine.

Retraites

La retraite des jeunes gens de St Roch, prêchée par les Pères Rédemptoristes, se termine aujourd'hui et demain commencera celle des jeunes filles.

La clôture générale des quatre retraites aura lieu le jour de Pâques.

On se propose de donner à cette solennité tout l'éclat possible. Il y aura Te Deum.

Il se fait aussi une collecte pour engager un corps de musique qui se fera entendre le jour de Pâques.

Nouveau Supérieur

Le Révd. Père Provost, O. M. I., a été nommé supérieur du collège d'Ottawa, en remplacement de feu le Révd. Père Tabaret. Il entrera en fonctions le lundi de Pâques.

—Pourquoi s'épuiser en toussant toute la nuit, quand le Pectoral Cerise d'Ayer calme, soulage et guérit.

Médailles commémoratives

Le gouvernement impérial fait distribuer en ce moment les médailles commémoratives de la campagne du Nil. Cette décoration porte d'un côté l'effigie de Sa Majesté la Reine, et de l'autre un sphinx accroupi sur une barre d'argent on lit "The Nile 1881-85." Sur chaque médaille est gravé le nom de celui qui a droit de la porter, et elle est suspendue à un ruban liséré de bleu et de blanc.

Agence du Canada à Paris.

Supérieure de cette province, est nommé assistant juge de la cour de vice amirauté de Québec.

Cour Supérieure

La Cour Supérieure s'ouvrira à Québec, le 16, pendant lequel la Cour Criminelle elle siégera ainsi que la Cour d'Enquêtes et Mérite, dans la salle de la Cour d'Appel.

Sauvée

On a réussi à sauver la goélette La Gallotte qui a fait naufrage la semaine dernière près de Beaumont.

Ce sauvetage a été opéré au large de St Michel de Bellechasse par un brave homme de l'endroit qui a tiré le vaisseau des glaces qui l'entraînaient à la dérive.

Les avaries que la goélette a subies s'élevaient à environ \$60.

Médecine

Nous sommes heureux d'apprendre que M. A. Boucher, de Saint Denis, vient de passer en examen brillant pour l'admission à l'étude de médecine. Nous l'en félicitons cordialement.

Accident à Ste-Scolastique

Un bien triste accident est arrivé à Ste-Scolastique, à la suite duquel le fils de M. Charles A. Perry a perdu la vie. L'enfant jouait avec un chien sur une traverse de ruisseau lorsqu'il fit un faux pas et tomba dans l'eau. Le ruisseau gonflé par les crues du printemps était très rapide et l'enfant fut englouti. Madame Perry qui avait vu tomber l'enfant appela au secours, mais il était trop tard et une heure après l'on retirait de sous la glace le corps du pauvre petit.

Lisez toutes les annonces des médecins de printemps, choisissez alors la Salsepareille d'Ayer, la meilleure pour purifier le sang.

Révélation du Front

Un front très fuyant, bas, plat est généralement un signe de peu d'intelligence. S'il n'est que légèrement fuyant, il indique de l'imagination, de la susceptibilité, de l'esprit.

Les personnes lentes, à l'intelligence lourde, ont le front très saillant. Les fronts perpendiculaires, hauts et bien arrondis aux tempes, accompagnent généralement une intelligence solide, des pouvoirs de concentration et l'amour de l'étude.

Un front bas, voûté, plein au temps, est un indice de douceur et de sensibilité, et s'il est plus plein au dessus des yeux il appartient à une nature impressionnable et idéaliste.

Les fronts hauts, étroits, presque sans rides, sur lesquels la peau est bien tendue, démontrent une faiblesse de volonté et un manque d'imagination.

Les fronts qui ne sont pas absolument saillants mais ont des bosses protubérantes annoncent une vigueur d'esprit, de l'activité et de la persévérance.

Les personnes possédant une nature poétique ardente et sensitive ont souvent une veine bleue en forme d'Y dans un front ouvert, uni et bas.

Des rides perpendiculaires entre les sourcils, de même longueur, relèvent un caractère colérique; mais si les rides ne sont pas de même longueur elles indiquent une pensée profonde et une concentration d'esprit.

Onguent et Pilules Holloway

Toutes les personnes affligées de maux de jambes, plaies, ulcères et de maladies de peau et qui, par ignorance ou autres raisons, n'ont pas eu recours au traitement chirurgical, peuvent être guéries en faisant usage des purifiants, adoucissants et curatifs remèdes Holloway. Pour toutes les maladies externes, ce merveilleux Onguent donne les meilleurs résultats, en arrêtant l'inflammation, nettoyant les ulcérations et en restaurant une bonne santé. Les douleurs internes, les tortures rhumatismales et gouteuses les articulations dilatées, les gonflements scrofuleux et les muscles contractés sont guéris par d'actives frictions sur la peau avec cet Onguent. Dans toutes les affections sérieuses ou de longue durée, il faudra prendre, en même temps, des Pilules pour déraciner les derniers germes des dérangements et parvenir ainsi au résultat désiré.

AVIS

Toute personne ayant des réclamations contre la succession d'Esprit Pilote, de son vivant curé de St-Augustin, est priée de les présenter d'ici au 1er mai prochain. Nous prions respectueusement les personnes endettées envers la dite succession de régler, avant la date susdite.

J. B. THIBOUTOT, 1123, Desservant, exécuteur testamentaire. St-Augustin, 12 Avril 1886. Québec, le 14 avril 1886—15 f 382

Un chien perdu

Un chien à poil jaune, appartenant à M. L. N. J. De Lasse, est disparu en cette ville hier. La personne ou les personnes qui l'aurait trouvé sont priées de le remettre à l'École de la cavalerie à la citadelle. Une récompense libérale sera donnée. Ce chien a un œil de croisé. Québec, 14 avril 1886.—3 f 383

A vendre.

À PRIX MODÉRÉS et à des conditions faciles et avantageuses, 260 arpents de terre en superficie, situés en la paroisse de St-Nicolas, savoir: 80 arpents au 1er Rang; 30 arpents, (terre à bois), au 2ème Rang; et 10 arpents au 4ème Rang; avec maisons et granges dessus érigées, circonstances et dépendances. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné. CHS CINQ-MARS. Québec, 12 mars 1886—1 m 351

PALMES

Semaines Saintes notées EN VENTE AU BUREAU DU "Courrier du Canada."

Bazar

En faveur de l'Eglise Saint-Sauveur de Québec.

Avec la bienveillante autorisation de son Eminence LE CARDINAL Archevêque de Québec, RR. PP. Oblats se proposent d'ouvrir, l'été prochain, un Bazar pour la restauration intérieure de leur église.

Voici les noms des Dames et Demoiselles qui ont eu la bonté d'accepter la charge des tables :

- Table de la Sainte Famille. Mesdames Veuve Basile Vaillancourt, Michel Robitaille, Siméon Langlois, Pierre Verret, fils, S. Arel, A. Dugal, Dombroski, Veuve Zéphirin Poitras, F. X. Sanschagrin, F. A. Lafont, Jos Barbeau, Prospère Gravel, Laurent Moisan, Ch. Vézina et Delle Marie Bigaquette et Sansfaçon.

- Pour la table des Rafraîchissements. Mmes P. Roy, E. Dolbe, Drouin. Table St-Joseph ou table des congréganistes Mesdames Jacques, Lafond, Ficar, Lamonde, Fournel, Royer, Evariste Vézina, Napoléon Morency, Louis Lachance, George Robitaille, Albert Piquet, François Barbeau, Milles Z. Lacroche et Lynch.

- Table St-Jean-Baptiste. Mesdames Félix Fortin, Alexis Laliberté, P.-X. Audibert, F. Fraser, Louis Grenier, Milles Joseph Lachance, J.-B. Dugal, A. Dechêne, Th.-Ophélie Dussault, Théodore Alam, Narcisse Matte, Félix Marois, Léandre Bédard, Olivier Giroux.

- Table du Tiers-Ordre Mesdames Louis Lépine, Narcisse Manguy, Marcel Rochette, Z. Poulot, L. Falard, J. Lafance, Lebel, Jos. Trudelle, et Delle St-Antoine.

- Table du Rosaire Vivant. Mesdames Magt. Giguère, J. A. Hamel, Olivier Bacon, Louis Blouin, Cel. Fortin, Th. Gagnon, Nap. St Pierre, Glis. Lavoie, Zeph. Fortier, Ferd. Marois, Arth. Drolet, Ez. Beaumont, Wilbrod Pampalon, William Bourré, Naz. Duhois.

- Table des Enfants de Marie. D. les Zoé Féti, Marguerite Bilodeau, Marie Paquette, Claudia Godin, Sophie Verrette, Elmire Lavigne, Marie Langevin, Léa Marois. N. B. Les personnes désireuses de contribuer à cette belle et bonne œuvre, sont priées de vouloir bien remettre leurs offrandes à ces Dames et Delles ou au R. P. Grenier, directeur du Bazar. Québec, 12 avril 1886. 381

EUGÈNE HAMEL

artiste-peintre, élève de Monsieur Mariani, peintre du roi d'Italie. A l'honneur d'informer Messieurs les curés et le public qu'il a ouvert son atelier en haut de la rue de l'Economie de Québec, rue St-Jean, et qu'il est prêt à exécuter toutes commandes de tableaux religieux, portraits en couleur et à l'aquarelle, et portraits au crayon d'après photographes. 13 juillet 1885 6m

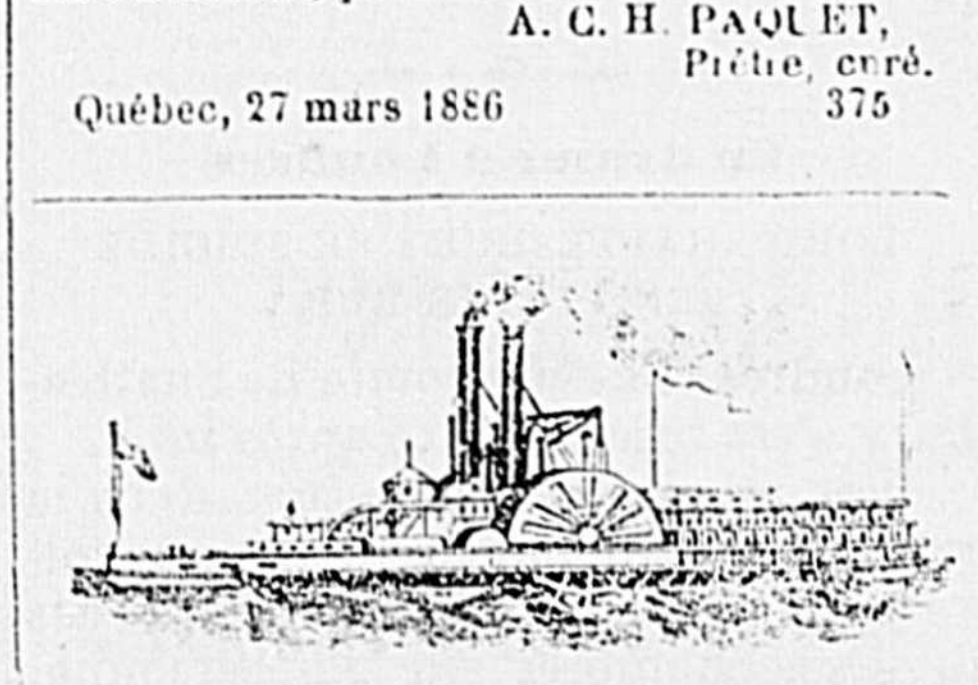
Grand Bazar

EN FAVEUR DE L'EGLISE DE SAINTE-PÉTRONILLE SOUS LE Patronage de Ste Philomène

LES personnes dévouées au culte de Ste Philomène, ont vu avec bonheur l'église de Sainte-Pétronille devenir de plus en plus un sanctuaire privilégié de l'illustre Thaumaturge, par suite de nombreuses faveurs obtenues au moyen de l'huile de la lampe qu'on y entretient jour et nuit devant les reliques et la statue. Pressé par les vives sollicitations de plusieurs d'entre elles, nous nous sommes déterminé à préparer, sous le patronage de cette grande sainte, avec la bienveillante permission de Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, un grand bazar, en faveur de cette église, l'été en 1871, et dont l'intérieur n'est pas encore terminé, faute de ressources suffisantes.

Ce bazar, qui aura lieu dans le cours du mois de juillet, et si d'ici en pleine voie d'organisation, grâce au zèle actif et industrieux de Mesdames Les Feilid d'Isaac-Goudreau, Joseph Goudreau, Magloire Goubeau, Honoré Du sault et Napoléon Lemieux, de Sainte-Pétronille.

Les amis de notre œuvre sont priés de faire parvenir à elle de ces dames ou au soussigné, tous les objets d'art, d'utilité ou d'agrément que leur générosité ou leur reconnaissance envers Ste Philomène, pourrait nous destiner. A. C. H. PAQUET, Prêtre, curé. Québec, 27 mars 1886 375



TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS

QUÉBEC. | LÉVIS Pour le chemin de fer Intercanadien A. M. 7.30 Malle pour Halifax. P. M. 2.00 Malle de la Rivière du Loup. 8.00 Accommodation pour la Rivière du Loup. 11.00 Malle pour la Rivière du Loup. P. M. 5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.

POUR LE QUÉBEC CENTRAL.

A. M. 12.30 Express pour Sherbrooke. P. M. 1.30 Mixte pour St-Joseph. Québec, 21 janvier 1886.

UN LOGEMENT DEMANDE

Pour nos importations du printemps.

VENTE A BON MARCHÉ.

LAMPES TRÈS COMMODES 23c. BELLES LAMPES, de 25c. à — Lampes pour grandes tables de 65c. à Lampes de passage, de 85c. à — Belles lampes de sa le avec abat-jour de \$1.00 — Lampes pour le service des autels. Verres à eau, Bière, Zephyr, Muslin, Soda, Vin, Etc. Champagne, Claret, Hock, Porto, Sherry, Etc.

JOHN F. HOSSACK, Déposit d'huile Asrala, 56, RUE FAUBOURG. Québec, 6 avril 1886.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM QUÉBEC

Le piano NEW COMBE.

LE PIANO NEWCOMBE a remporté la médaille d'argent sur tous ses concurrents, les pianos de l'Europe et de l'Amérique à la grande Exposition de la Nouvelle-Orléans en 1885.

avec le rapport du juré d'examinateurs comme étant de première qualité de main d'œuvre, pour égale de son et pour EXCELLENCE en général au point de vue musical et mécanique de l'instrument. Ce PIANO a aussi obtenu le premier prix à l'EXPOSITION DE KINGSTON EN 1885

sur tous les pianos Canadiens, Allemands et Américains. Sanctionné par d'aussi éminents artistes tels que Otto Bendix, autrefois pianiste à la Cour de Sa Majesté le Roi de Danemark et premier professeur du Conservatoire Musical de Copenhague, Carl Martins gradué du Conservatoire Royal Leipzig-Germant, G. M. Shathy, Directeur en musique, Professeur de la chaire de musique à l'Université de la Trinité, Toronto, Edward Fisher, Organiste de l'Eglise St-André et directeur de la Société de Chœur de Toronto, ainsi de W. Wagh Lander, Florence Margatt, W. H. Pilscher, J. S. Parker, et autres.

Le PIANO est fait pour servir dans les salons, les salles d'assemblées et les bo. d'arts. Il est en usage dans toutes les écoles, les conseils et les collèges. Il est choisi par les professeurs, tant par la puissance que par la beauté du son. En un mot le PIANO NEWCOMBE est préféré à tous les autres par tous les cantatrices pour sa beauté et sa douceur dans l'accompagnement du chant.

Bernard & Allaire, 77 et 79, rue St-Jean, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Le seul établissement dans la ville ayant le téléphone. Québec, 19 février 1886. Z

J. & W REID

FABRIQUANTS DE PAPIER À LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT le feutre pour toiture, lambrisage et pour meubres sous les tapis. Aussi boîtes à albumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries, Ils gardent toujours un magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 26 octobre 1882. A

Death to Rats. Mice, Roaches, Water-Bugs, Beetles, Ants and all vermin. Hotels, dwellings and granaries cleared in one night. Write to have "Roudi" Non-sensé, Parson's Exterminator, 15c. Mail order: Wiggins & Fortin, Boston, Mass.

Mort aux Rats.

SOURIS, COQUELLES, PUNAISES, BARBEAUX, FOURMIS et toutes sortes de vermines. Les hôtels, les résidences privées et les greniers sont débarrassés dans une seule nuit. Il n'y a pas de danger à s'en servir, il ne renferme pas de poison. Exterminateur de Parson, 15c. par la malle, 20c. WEEKS & POTTER, Boston, Mass. Québec, 9 septembre 1885—1an. 275

DEMANDE.

UN JEUNE HOMME demande de l'emploi dans un magasin de marchandises sèches pour porter les paquets, et pour se rendre utile au magasin. Ce jeune homme peut fournir de bonne recommandation. S'adresser au bureau du Courrier, rue Bue, No 9. Québec, 16 mars 1886. 366

SECONDE EDITION

Si M. Mercier est sincère lorsqu'il parle à pleine bouche de Riel et du crime commis par le gouvernement pourquoi ne foudroie-t-il pas MM. Joly, Mackenzie, Cartwright, Paterson, Charlton, Davies etc? Ces hommes ne sont-ils pas tous des pendards?

Et cependant M. Mercier les respecte.

M. Mercier a rentré sa fameuse motion prématurée, pour présenter une adresse à Son Eminence le cardinal Taschereau.

L'honorable M. Ross, Premier-Ministre, est allé assister aux funérailles de feu M. le docteur Dubord, qui ont lieu aujourd'hui, aux Trois-Rivières.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Voici le discours qui a prononcé ce matin l'honorable M. Boucher de la Bruère à l'ouverture de la convention de l'industrie laitière de la province de Québec. Messieurs,

Durant la dernière session de la législature la Société d'Industrie laitière de cette Province a tenu à Québec sa seconde convention annuelle. La députation a paru si satisfaisante des conférences et des discussions qu'elle a entendues, que notre association a cru lui être agréable en convoquant de nouveau dans la capitale les amis de l'agriculture pour y traiter des intérêts si importants des produits de la laiterie.

Comme président, il me fait plaisir de constater que le nombre des membres de notre société s'accroît chaque année, à mesure que notre sphère d'action s'agrandit et que nos utiles travaux prennent chez le peuple.

La grande convention qui a été tenue à St-Hyacinthe, en janvier dernier, a eu un succès marqué tant par le nombre de personnes qui sont venues des différentes parties de la province assister à cette réunion, que par l'importance des discours qui y ont été prononcés.

Je n'ai aucun doute que les messieurs qui ont été demandés pour prendre la parole aujourd'hui sauront vivement vous intéresser au point que pas un de ceux qui m'écourent ne voudrait se dispenser de devenir membre de notre société, et de verser sa modique contribution annuelle d'une piastre, pour encourager une des industries les plus essentielles à la prospérité de l'agriculture.

Les rapports que nous publions, chaque année, sont remplis d'informations précieuses, et celui qui sera distribué, durant cette session, ne le cède à aucun autre.

Notre société a marché de progrès en progrès depuis sa fondation; elle a imprimé un mouvement salutaire à l'industrie fromagère; elle a inculqué dans l'esprit d'un bon nombre d'agriculteurs des notions agricoles qu'ils ne possédaient point antérieurement. L'inspection des fabriques a eu pour effet de perfectionner la fabrication du beurre et du fromage; cette inspection, l'an passé, a été plus efficace qu'aujourd'hui, en étant plus générale, et j'ai lieu de croire qu'elle sera davantage dans le cours de la prochaine saison.

Dans l'intérêt de notre province, le bureau de direction a fait des efforts pour permettre à nos fabricants de beurre et de fromage d'envoyer leurs produits à l'exposition coloniale de Londres. Il les a invités à envoyer des échantillons que la société fera inspecter, pour en faire un choix judicieux. Afin que les fabricants ne soient exposés à aucune perte, le bureau a résolu d'acheter tous les échantillons de beurre et de fromage qu'on voudra bien lui expédier, sauf à revendre ceux qui ne seraient pas acceptés par l'inspecteur comme dignes de figurer à l'exposition.

Nous nous proposons de faire un envoi à Londres deux fois le mois, car le beurre et le fromage étant susceptibles de se détériorer assez promptement, on devra renouveler l'approvisionnement. Les articles exposés seront vendus au lieu de l'exposition, afin de permettre à notre association de rentrer dans ses déboursés.

Si les fabricants de beurre et de fromage veulent répondre à l'appel de notre société, j'ai la conviction que l'industrie laitière de la province de Québec sera dignement représentée en Angleterre.

Les exposants, comme je l'ai dit, n'encourront aucune perte d'argent et, par patriotisme, ils feront en sorte de détruire les préjugés qui existent en certains quartiers contre notre province que l'on représente quelquefois comme arriérée, tandis qu'elle marche, depuis quelques années, surtout, dans la voie d'un progrès continu.

Il est important de convaincre le peuple d'Angleterre que notre pays est très propre à l'industrie laitière, et que notre climat n'est point une obstacle aux progrès agricoles. Nous avons de longs hivers, il est vrai, mais cet inconvénient apparent est racheté par d'autres avantages. Je n'en veux comme preuve que le témoignage d'un agronome distingué des États-Unis, le professeur Arnold qui, en 1884, devant un comité de la chambre des communes à Ottawa disait: "J'ai voyagé dans une grande partie du Canada, surtout dans la province d'Ontario, et j'ai été frappé de conditions très favorables qui

présente pour une production non seulement considérable, mais encore de qualité supérieure de beurre et de fromage. Votre climat est rigoureux, mais d'autres circonstances rachètent ce désavantage. Vos étés sont un peu plus courts que ceux que l'on rencontre plus au sud, et vos hivers sont aussi un peu plus longs. Vous dépensez un peu plus pour protéger votre bétail contre le froid, mais ceci est contrebalancé par l'avantage dont vous jouissez, d'avoir continué l'élément de bons pâturages pendant l'été. Si nous comparons au Canada la partie sud de la Pensylvanie et de l'Ohio, nous y observons une longue période, de sécheresse entre le printemps et l'automne. Alors la production du lait chez les vaches diminue considérablement et ne se recouvre plus. Cette longue période de sécheresse est un désavantage sérieux pour notre industrie laitière, et nuit considérablement à la production du lait. En Canada vos étés sont plus courts, vos saisons sont plus humides parce que vous avez en été des pluies fréquentes et vous ne souffrez pas de cette longue durée de sécheresse qui nous est si nuisible ce qui, je crois, fait plus que compenser la saison de pâturage plus prolongée dont nous jouissons."

Quant aux vaches laitières que possèdent notre pays, voici la réponse que faisait le même agronome, à la question de savoir quelles races de vaches étaient considérées comme les plus profitables pour l'industrie laitière en général. "Il existe, disait M. Arnold, une grande diversité d'opinion à ce sujet. Si vous désirez connaître la réponse, je vais vous la donner: je pense que les meilleures vaches pour l'industrie laitière en général sont les vaches ordinaires du pays. Et si vous voulez en savoir la raison, je puis vous l'expliquer. Le cultivateur ordinaire ne possède que des connaissances limitées touchant les soins qu'exige le bétail. Il n'est pas en état de prendre soin des races pur sang à cornes courtes (shorthorns). Si vous lui en confiez, ces races se détériorent bientôt et reviendront à la condition du bétail ordinaire. La qualité extraordinaire que possède ces races pour la production de la viande est artificielle, c'est-à-dire, c'est un caractère acquis et qui se perd aisément."

"Si les circonstances qui ont amené cette qualité sont supprimées, elle ne se conservera pas. Cessez le traitement qu'a développé ce résultat, et la race retournera à sa condition primitive. La tendance qu'a cette race à retourner à son ancienne condition en quelques générations, s'applique également aux autres races. Prenez la race de Jersey qui a acquis des qualités extraordinaires pour la production du lait riche dans les conditions exceptionnelles où elle a été placée par suite d'un choix de croisements faits avec le plus grand soin pendant de longues années: si vous donnez à sa nourriture tout le soin et toute l'attention possibles, cette capacité se continuera. Mais placez une vache de cette race dans les mains d'un cultivateur ordinaire et elle reviendra bientôt à la condition d'une vache commune. Elle s'abaisse au niveau du traitement qu'elle donne le fermier, et ne peut s'élever au dessus. Si notre fermier de capacité ordinaire traitait mieux son bétail, il l'améliorerait d'autant. Il se trouve assez de bon sang dans le bétail que l'on rencontre communément dans ce pays, et un grand nombre de ces animaux sont excellents. Ils fournissent les meilleures vaches du monde si la race est améliorée par une nourriture abondante et un choix intelligent dans les croisements; mais ces animaux sont aussi bons qu'ils peuvent l'être après les mauvais traitements et la pauvreté nourriture que leur donne le cultivateur ordinaire, et il est inutile de lui mettre de meilleurs animaux entre les mains parce qu'ils rétrograderaient en peu de temps."

Cette opinion justifie la position prise par notre société pour la conservation et l'amélioration de la vache canadienne et nous osons croire que nos efforts tendront à réhabiliter, dans l'esprit de plusieurs, les qualités lactifères de notre petite roquette. Aussi profiterai-je de la circonstance pour offrir à l'honorable Premier ministre, les remerciements des membres de notre association pour avoir bien voulu leur confier la tâche agréable de tenir le livre de généalogie de la vache canadienne.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Érythèmes, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang. Depuis plus de quarante ans, la Salsepareille d'Ayer est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle livre le système de toute humeur malsaine enrichit et fortifie le sang, expulse toute matière mercurielle, se montre comme un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Écrite d'Ulcers Scrofuleux. "Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières purulentes. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. Un dernier essai fut fait pour la Salsepareille d'Ayer et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."

Je suis, avec respect, M. ASH O'BRIEN, 148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brien, 148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Un certain bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. BULL, de Rochester, N.Y., écrit en date du 7 Juin, 1882: "Je souffrais cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la Salsepareille d'Ayer, et au bout de trois mois j'étais en guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie. Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur le malade.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.



PERSONNES ATTEINTES DE DEBILITE NERVEUSE

ON accorde un essai loyal de trente jours de l'usage de la célèbre ceinture voltaïque de Dr Dye avec l'application du suspensoire électrique, pour le soulagement rapide et la guérison permanente de la débilité nerveuse, perte de vitalité et de force et de toutes sortes de douleurs. Aussi pour plusieurs autres maladies. On garantit un recouvrement complet de santé, de vigueur et de force. On ne court aucun risque. On recevra franc de port un pamphlet illustré sous enveloppe cachetée, en s'adressant à VOLTAGE BELT CO., MARSHALL, MICH. Québec, 14 novembre 1885—7m. 303

La Banque Nationale.

LE PREMIER MAI PROCHAIN, et après, la Banque paiera à ses actionnaires un dividende de DEUX PAR CENT,

sur le capital payé, pour le semestre finissant le 30 avril prochain. Le livre des transports d'actions sera clos, depuis le 15 jusqu'au 30 avril inclusivement. L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, basse-ville, samedi, le 15 mai prochain, à trois heures P. M. Par ordre du Bureau P. LAFRANCE, Caissier. Québec, 17 mars 1886. Québec, 18 mars 1886 370

Dans le District de Québec } COUR SUPÉRIEURE. No 1322

ELISE DUPUIS, Demanderesse. ARSENE TURGEON, Défendeur.

AVIS est par les présentes donné, qu'une action en séparation de biens, a été ce jour intentée par la demanderesse contre le défendeur. E. LORTIE, Proc. de la demanderesse. Québec, 11 mars 1886 20 mars 1886—1m 371

Le Paroissien Noté

ET LA SEMAINE SAINTE NOTÉE

A l'approche de la Semaine Sainte, je suis heureux de rappeler aux Messieurs du Clergé, aux communautés religieuses et au public en général, que la nouvelle édition de la SEMAINE SAINTE NOTÉE, augmentée des prières durant la Sainte Messe, des prières pour les stations du jeudi Saint, du chemin de la Croix, etc., etc.

EST EN VENTE A LA LIBRAIRIE STE ANNE. Aussi, un grand lot de Palmes pour le dimanche des Rameaux, à très bas prix pour les fabricants et les communautés religieuses. Sous presse: Le Graduel et le Vespéral romain augmentés des offices de toutes les nouvelles fêtes et imprimés sur très beau papier, reliure extra-forte.

UNE COMMANDE EST SOLICITÉE. LIBRAIRIE STE ANNE.

J. A. Langlais, LIBRAIRE ÉDITEUR,

177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec

seul propriétaire du PAROISSIEN NOTÉ, de la SEMAINE SAINTE NOTÉE et du nouveau Graduel et Vespéral romain. Québec, 5 avril 1886.

CE JOURNAL peut être trouvé sur l'annonce de journaux de G. P. ROWELL & CIE, (110, rue Spruce) on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1886. 977

Gants de Chevreau

GANTS DE CHEVREAU! GANTS DE CHEVREAU!

600 DOUZAINES de gants de Chevreau pour dame, Les prix variant de \$1.60 à \$5.00 la paire!

Assortis en Noir, De Couleur. NUANCES D'OPÉRA.

35 douzaines de gants de Chevreau pour hommes valant \$1 10 la paire

TOUS RÉDUITS A 50 cts la paire.

Pour faire de la place. Behan Brothers.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC
Train Express direct à 2.30 h. p. m., arrivé à Trois-Rivières à 5.17 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10 h. p. m., arrivé à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Train Mixte à 9 h. a. m., arrivée à Trois-Rivières à 7.45 a. m., et à Montréal à 3.00 p. m.

Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE
2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord
6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 10.00 a. m.

Allant au Sud
6.00 a. m. Train de la malle de la Rivière à Pierre pour Québec, arrivant à 9.55 a. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 11 p. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.10 a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL
Trains laissera Lévis pour Halifax et St Jean à 8.00 a. m.

Bateaux à Vapeurs
QUÉBEC ET LÉVIS
Les bateaux Artic et Pilot font le trajet entre Québec et Lévis tous les 7 heures depuis 6 h. a. m., à 7 heures p. m. Prix 10 cents.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS
QUÉBEC | LÉVIS
Pour le chemin de fer Intercolonial.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centrale.
2 Ste Anne et Auteuil.
3 Grisons et Ste Geneviève.
4 Haldimand et St Louis.
5 Jardins et Ste Anne.
6 Buade et Fort.
7 S. Eustache et S. Georges.
8 Ste Famille et Hébert.
9 Séminaire de Québec.
10 Ste Juliette d'Artigny.
11 S. Jean et Collins.
12 Palais et Mac-Mahon.
13 S. Jean et St Stanislas.
14 S. Jean et St. Stanislas.
15 Chantier Dinning, (Champlain).
16 Epicerie Taylor.
17 rue Champlain, 474.
18 S. Jean et Sutherland.
19 Déjigny et S. Olivier.
20 Maison Giblin (Champlain).
21 rue Champlain, 103.
22 Dalhousie et Arthur.
23 Côte de la Montagne, au bas.
24 Sault-au-Matelot et S. Jacques.
25 Côte Dambourges et S. Paul.
26 S. François et la Chapelle.
27 Lemesurier, rue S. Paul.
28 Marché S. Paul, station.
29 Prairie et S. Dominique.
30 Fossés et Pont.
31 S. Valier et la Chapelle.
32 L'Église et S. Joseph.
33 Dorchester et N. D. des Anges.
34 S. Valier et Belleau.
35 Colomb et Nelson.
36 S. Anselme et S. Joseph.
37 Caron et la Reine.
38 Reine et Couronne.
39 Arago et Curgeon.
40 Rempart et Pont.
41 S. Dominique et S. François.
42 Dorchester et Ryland.
43 Artillerie et Ste Julie.
44 S. Augustin et S. Patrice.
45 S. Patrice et Berthelot.
46 Artigny et S. Amable.
47 rue S. Amable, Bon Pasteur.
48 Grande Allée, Ste Brigitte.
49 S. Jean et Salaberry.
50 Ste Claire et Richelieu.
51 S. Jean et Ste Geneviève.
52 Robitaille et Latourelle.
53 S. Augustin et S. Georges.
54 Parlement.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885-Arrangements d'Hiver-1886
Le et après LUNDI, le 16 NOVEMBRE 1885, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour [les dimanches exceptés.] comme suit :

Les trains quitteront Lévis
Pour Halifax et St-Jean..... 8.00 A. M.
Rivière-du-Loup..... 11.25 A. M.
Rivière-du-Loup..... 5.25 P. M.

Les trains arriveront à Lévis
De la Rivière-du-Loup..... 5.00 A. M.
Rivière-du-Loup..... 1.47 P. M.
Halifax et Saint-Jean..... 6.45 P. M.

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean. Les trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez
T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec.
D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 26 mai 1885.
Québec, 14 novembre 1885 1103

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE

LES PILULES et Onguent Holloway !
LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les positions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT
est un remède infallible pour les douleurs des jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.
Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4d., 2s. 9d., 11s. 2/6s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London, Québec, 2 novembre 1881—1 an.

Ornements domiciliaires.
NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. FRANÇOIS MARTEL, de l'ANCIENNE LORETTE, qui s'occupe de l'entretien des jeunes arbres destinés à orner les devantures de maisons. Il offre de planter 1000 érables de 6 à 8 pieds de hauteur et d'autres arbres d'ornement, et cela à des conditions faciles.

M. MARTEL désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir de ORMES MAGNIFIQUES à bon marché. Québec, 12 octobre 1885. 287



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Males CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1885—ARRANGEMENTS D'HIVER—1886

LES lignes de cette compagnie se composent de deux vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur le Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la Malle de LIVERPOOL

Table with columns: De Liverpool à Portland via Halifax, De Portland à Liverpool via Halifax, De Halifax à Liverpool.

PARTANT DE HALIFAX A DEUX HEURES P. M., ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec via Halifax : Cabine.....\$62.65, \$78.00 et \$88.00. Suivant les accommodements.

Intermédiaire.....\$39.00. Entrepren.....Au plus bas prix.

Les vapeurs du service de LA LIGNE GLASGOW

Table with columns: De Glasgow, De Philadelphie Vers le, De Boston Vers le.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & Cie, Agents. Québec, 23 mars 1886.

Bazar annuel DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, sous le patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé.

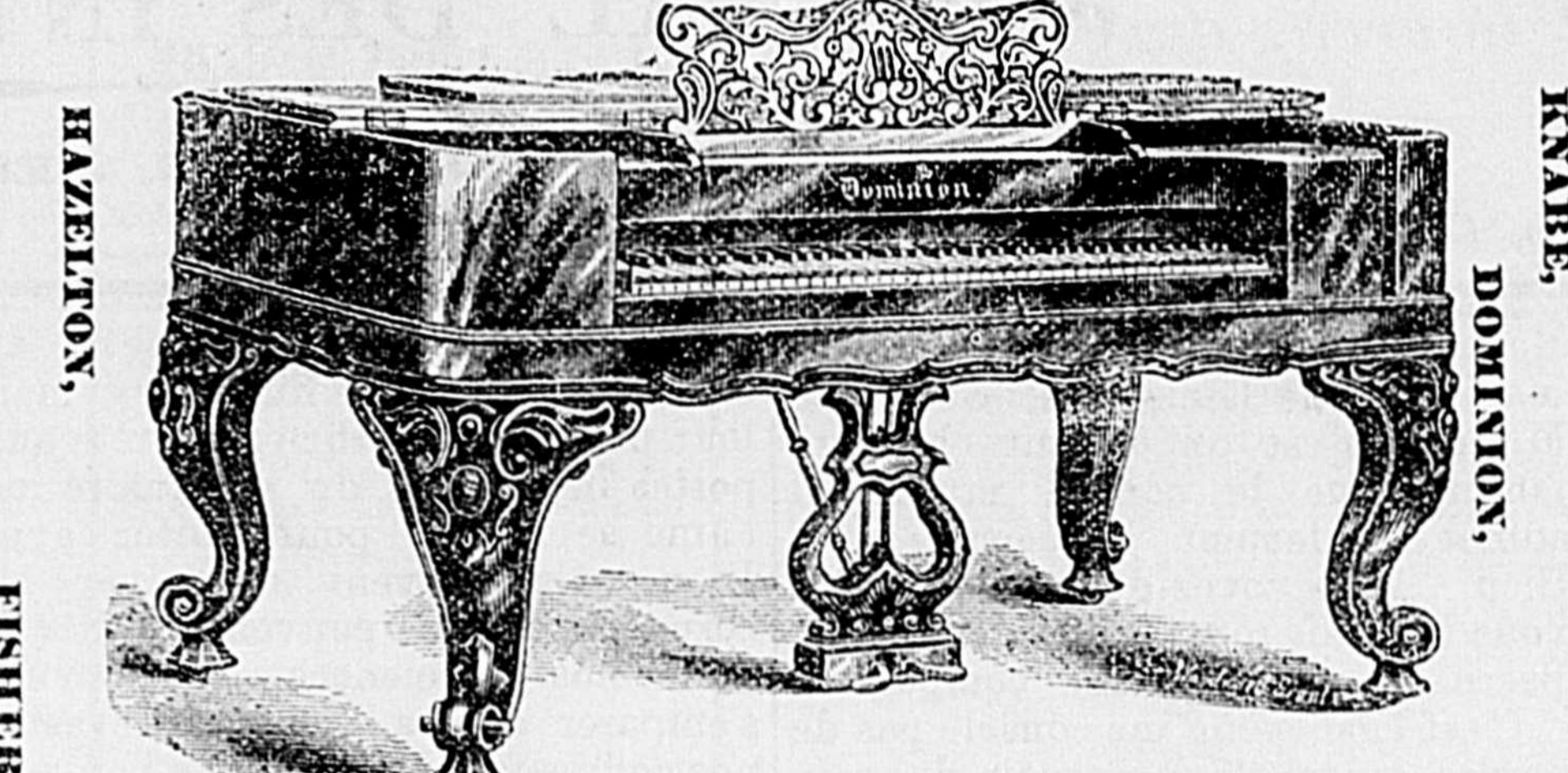
Le PUBLIC est respectueusement informé que le Bazar annuel en faveur des pauvres de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus se tiendra au commencement de SEPTEMBRE prochain, à la Salle Jacques-Cartier.

Les personnes ayant quelques articles à offrir sont priées de les adresser à l'Hôpital du Sacré-Cœur, ou aux Dames directrices du bazar dont les noms suivent :

- Table St-François d'Assise.—Mmes P. D'Chêne, Abd. Côté, A. Donaldson, M. Tranquille, Chs. Raymond.
Table St-Jean-Baptiste.—Mmes A. Dugal, O. Bte Drouyn.
Table St-Patrice.—Mmes J. O'Neil, C. Guérard, J. Gravel, E. Labrecque.
Table St-Joseph.—Mmes D. Lapière, O. Lazon, M. Roy.
Table Ste-Anne.—Mmes P. F. Réaume, F. X. Bruneau, G. Robitaille, J. Savard.
Table St-Roch.—Mmes W. Carrier, A. Laberge.
Table du Sacré-Cœur.—Mmes Z. Langevin, A. Guérard.
Table St-Alexandre.—(rafraichissements).—Mmes Joseph Picard, J. Rouleau, J. Michaud, L. L. PARADIS, ptre, Directeur du bazar.
Québec, 12 mars 1886. 302

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats), pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE, No 1676, rue Notre-Dame, Montréal. Québec, 24 décembre 1885—15 nov 83—1an 25ps. 909

SCIENTIFIC AMERICAN

POUR L'AN 1886 LE PLUS POPULAIRE DES JOURNAUX SCIENTIFIQUES DU MONDE ÉTABLI EN 1846

Circulation plus grande que tous les journaux du même genre réunis.

LES CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR LE CANADA NE SONT SEULEMENT QUE DE \$3.20 POUR UNE ANNÉE Y COMPRIS LE POSTAGE—POUR LES PAYS ÉTRANGERS \$4.

Cette publication si étendue et si magnifiquement illustrée paraît une fois par semaine, chaque No contient 16 pages d'informations utiles et un grand nombre de gravures originales des nouvelles inventions et découvertes représentant les travaux d'ingénieurs, nouveautés dans les Arts Mécaniques, les Manufactures, la Chimie, l'Électricité, la Télégraphie, la Photographie, l'Architecture, l'Agriculture, l'Horticulture, l'Histoire Naturelle, etc.

Toutes les classes de lecteurs trouveront dans le "SCIENTIFIC AMERICAN" un résumé populaire des meilleurs renseignements sur les sciences du jour, et le bit des éditeurs est de leur représenter sous une forme attrayante en se servant autant que possible de termes faciles à comprendre et toutes les intelligences y trouveront une lecture instructive. Cette publication active les connaissances et le progrès dans toutes les localités où elle circule.

Une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN" et une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT" (voyez l'annonce ci-dessous) seront adressées à tout abonné pour un an, postage compris sur réception de sept piastres.

La meilleure manière de remettre le montant de l'abonnement se fait par un mandat de Poste. Toutes lettres et tous mandats doivent être à l'adresse et payables à MUNN & Co., Editeurs, 361, Broadway, New-York.

Scientific American Supplement.

C'est une publication différente de celle du SCIENTIFIC AMERICAN mais du même format, chaque numéro contient 16 pages. Le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT contient un très grand nombre de matières ayant rapport aux découvertes les plus récentes et les plus importantes de toutes les parties du monde dans les Sciences, la Mécanique, l'Architecture et le Génie. Chaque numéro contient plusieurs illustrations, ayant rapport aux travaux, en voie de se faire ou terminés tant de ce côté de l'Atlantique que de l'autre côté, des plans et des vues d'architecture de nouveaux édifices publics, de jolies maisons de ville et de campagne, d'ameublements, etc.

Des traductions des journaux Français, Allemands et autres, accompagnées d'illustrations des grands travaux de génie; aussi des constructions importantes projetées, en progrès ou complétées ayant rapport à la marine ou à la mécanique, tant dans notre pays qu'à l'étranger.

LES MÉMOIRES LES PLUS IMPORTANTS lus aux congrès scientifiques par les hommes les plus éminents paraissent dans le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT. Ce journal mis en volume forme une encyclopédie de renseignements les plus utiles, et représente l'histoire complète du progrès du temps dans les Sciences, les Arts et le génie mécanique. Ce journal ne contient pas d'annonces.

Prix—\$5 par année d'avance; ou un abonnement au SCIENTIFIC AMERICAN (voyez le prospectus plus haut) et un au SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT pour un an par la poste \$7 aussi d'avance—Remise par la poste à l'adresse de MUNN & Co., Publisher Scientific American, 361 Broadway New-York.

MUNN & Co., ont obtenu pour leurs clients depuis l'établissement de leur bureau d'agence en 1846, plus de cent mille brevets. Aucun autre bureau de ce genre n'a de meilleurs moyens à sa disposition pour obtenir à bon marché et promptement, des Brevets, des marques de commerce, des droits de propriété, etc.

Après examen des inventions, avis est donné gratis sur la possibilité de les faire breveter. Nous nous chargeons d'obtenir à des conditions favorables des Brevets dans les États-Unis, en Canada et dans les autres pays. On adresse gratis à ceux qui en font la demande des pamphlets donnant les renseignements nécessaires pour obtenir des Brevets dans ce pays et à l'étranger. Québec, 23 décembre 1885. 322

1842. UNE PROCLAMATION. 1886.

Sachez ! Sachez tous ! Hommes, femmes et enfants—que le grand département éditorial, à la tête duquel est le Dr. George Thurber, qui a maintenu le "American Agriculturist" un premier rang depuis vingt-cinq ans vient d'être augmenté de Chester P. Dewey, Seth Green et autres écrivains. Nous nous proposons d'ajouter aux centaines de mille domiciles, dans lesquels le

AMERICAN AGRICULTURIST

est lu et révéré de l'Atlantique au Pacifique, comme un ami de vieille date et un conseiller. En conséquence nous avons l'intention d'agrandir les départements concernant LE FOYER DOMESTIQUE ET LA JEUNESSE.

et en y faisant d'autres additions de manière que ce journal sera à l'avenir un Publication de Famille tout en étant dévoué à l'Agriculture et à l'Horticulture. Toute personne qui nous enverra immédiatement \$1.50 le prix de l'abonnement plus 15 centes pour postage d'un livre, formant en tout \$1.65, recevra le AMERICAN AGRICULTURIST pour 1886 et le AMERICAN AGRICULTURIST Law-Book qui vient d'être publié, c'est un résumé des connaissances légales utiles à tous les Agriculteurs, les Artisans, les Hommes d'affaires, les Fabricants, etc., permettant à chacun d'être son propre avocat. C'est un fort volume, resant une livre et demie et élégamment relié en Percaline dorée. Le American Agriculturist

VEUT QUE LA TERRE

donne de plus grands revenus en augmentant son grand nombre de lecteurs. Nous avons distribué 60 000 présents à ceux qui nous ont aidé l'année dernière et c'est bien notre intention d'en donner 100,000 à ceux qui travailleront cette année. Demandez les termes particuliers aux agents, quand vous enverrez votre abonnement. Prix de l'abonnement par année \$1.50, chaque No 15 cts.

Adressez 5 cts et vous recevrez par la Poste le grand numéro double du "American Agriculturist" qui vient d'être publié, et des épreuves avec la table des matières du "Law-Book." ON DEMANDE DES SOLICITEURS D'ABONNEMENTS PARTOUT. Adresse—PUBLISHERS AMERICAN AGRICULTURIST, 751, Broadway, New-York. DAVID W. JUDD, Prés., Québec, 30 décembre 1885. SAM'L BUNNHAM, Sec., 325

LA VIGUEUR DES CHEVEUX

D'AYER

(Ayer's Hair Vigor)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou défrisés, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur et leur un noir foncé, ainsi qu'on le desire. La sève servant ou peut donner aux cheveux blancs, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et malade. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR est sans pareille; elle ne contient ni huile ni teinture, elle est la chevelure douce, brillante, et soignée tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BUCHER écrit de Kirby, O., 2 Juin, 1882: "L'automne dernier mes cheveux commencent à tomber, et dans un court espace de temps je devais presque épiler. J'essayai la VIGUEUR de D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle croissance commença à pousser abondamment. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIN, le chef de la célèbre "Famille Fairbain," Vocaliste Écossais, écrit de Boston, Mass., 4 Février, 1882: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me suis de la VIGUEUR de D'AYER, une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

Mme. O. A. PRISCOTT, écrivant de Elm Street, No. 25, Cambridge, Mass., 11 Avril, 1882: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle se recréait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement au lieu de la VIGUEUR, mais à présent je ne cours de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes.

CHEMIN DE FER DE Québec et Lac St-Jean.

Le et après LUNDI, 2 NOVEMBRE, les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) et de la station du Palais, Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD
6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 10 a. m.
4.00 P. M. Train de la malle laissera Québec pour la Rivière à Pierre arrivant à 7.45 p. m.

ALLANT AU SUD
6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours excepté le Dimanche et Lundi pour Québec, arrivant à 9.55.
3.00 P. M. Train mixte laissera St-Raymond à 3.00 p. m. pour Québec arrivant à 6.30 p. m.

Train de la malle reviendra de la Rivière à Pierre à 8.30 p. m. tous les samedis à St-Raymond, arrivant à 9.45 p. m.

Les trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time. Le train de la malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au Village Indien à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, émis tous les samedis valables jusqu'au mardi suivant. J. G. SCOTT, Sec. et Gérant, Chambres Commerciales, Québec, 21 novembre 1885. 308

CONDITIONS

Courrier du Canada
Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE

Table with columns: CANADA, ET, ETATS-UNIS. Rows: Un an, Six mois, Trois mois.

ANGLETERRE... (Un an.....25s. Six mois.....12.6. Trois mois..... 6.3)
FRANCE..... (Un an.....30Francs. Six mois.....15. Trois mois..... 7.5)

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous.....50 centes. Pour chaque insertion subséquente.....12.5 " Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes. Réclames : 20 cents la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, Rue Buade, Haute-Ville, Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Editeur propriétaire, No 9, Rue Buade, Haute-Ville, Québec.

J. & W. REID.

VENTE SANS RÉSERVE. TOUT SPÉCIALEMENT POUR LES DAMES.

1500 Vgs de velour noir et de couleur de différente largeur que nous offrons à 50 c., au-dessous du prix en gros.

Les dames et le public en général sont invités à venir nous faire une visite. Quant à la quantité, nous leur donnerons satisfaction. Une visite est sollicitée. J. & W. REID, 98 et 100, rue St-Paul, Québec. Québec, 19 octobre 1885. A